AXE 1 · FILETS SOCIAUX ET SERVICES DE BASE

Lancé en janvier 2016

Programme National de Solidarité Famille

Transferts monétaires et en nature pour les ménages les plus pauvres

40 988
ménages bénéficiaires, sur tout le territoire

≈ 204 940
personnes soutenues de manière régulière

30 000 FDJ
par trimestre et par ménage (10 000 FDJ par mois)

OBJECTIF

Réduire la pauvreté et les inégalités. Le programme améliore la consommation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables et stimule les économies locales par l'effet multiplicateur des transferts.

CE QUE REÇOIT LE MÉNAGE

- **Un transfert monétaire** de 30 000 FDJ chaque trimestre
- **Un transfert en nature** : kit alimentaire
- **Un accompagnement social** orienté vers le changement de comportements

COMMENT LE TRANSFERT EST VERSÉ

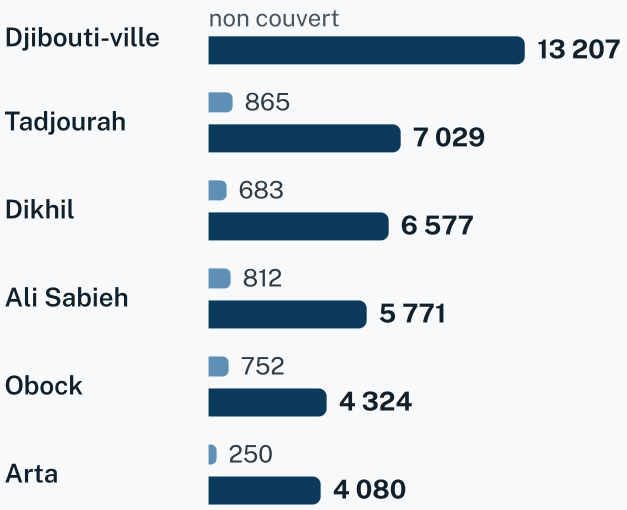
Milieu rural
Trésoreries régionales du ministère du Budget

Djibouti-ville et chefs-lieux
Caisse populaire d'épargne et de crédit (CPEC)

COMMENT EN BÉNÉFICIER

1. Se présenter au guichet social de son arrondissement ou de sa région
2. Enquête à domicile et inscription au Registre social
3. Sélection des ménages les plus vulnérables selon leur score

Ménages bénéficiaires par région



× 12
En huit ans, le programme est passé de **3 362** à **40 988** ménages, et couvre désormais Djibouti-ville.

Objectifs de développement durable



Partenaires : Banque mondiale · Union européenne · PAM · partenaires sectoriels

Source : MASS, 2025